

rôle dans le discours, de leurs modifications diverses; de leur orthographe en un mot. C'était réduire l'enseignement du français à la plus étroite et à la plus aride étude des mots, et stériliser cet unique développement intellectuel. Il est reconnu aujourd'hui que pour rendre l'étude de la langue complète et féconde, tant pour le progrès du langage lui-même, qu'au point de vue du développement des facultés, il faut joindre à l'étude des mots les rapports du langage avec la pensée, c'est-à-dire faire marcher de front la grammaire *des idées* et la grammaire *des mots*. Pour arriver à cette réforme, il a fallu remplacer les livres mécaniques qui arrêtent les progrès des élèves et leur inspirent le dégoût de l'étude, par des *exercices de langue* qui, tout en s'occupant de la forme, excitent la pensée, l'imagination et même la conscience des élèves, et rendent l'enseignement agréable et profitable.

C'est à un humble religieux catholique, le P. Girard, que la langue française doit d'être enseignée de nos jours, en France surtout, d'après la méthode dite maternelle, c'est-à-dire d'après une méthode qui s'occupe d'apprendre à l'enfant non seulement à *parler correctement*, mais avant tout à *penser correctement et promptement*. La méthode du P. Girard a été utilisée par Larousse, Rapet, Wirth et plus récemment par Larive et Fleury, Claude Auger, Platrier, Rotgès, Scignette, etc. Les livres des Frères des Ecoles chrétiennes, ceux de l'Instruction chrétienne et de Saint-Viateur sont aussi conçus dans ce sens.

Ainsi compris, l'enseignement du français, pour être complet, s'occupe du *vocabulaire*, de la *grammaire*, de la *syntaxe* et de la *rédaction* ou *composition*. La valeur des mots, les rapports qui lient les mots, les règles qui président à l'arrangement des mots dans la phrase, enfin l'art de grouper les idées et de ranger les phrases dans un ordre parfait, voilà donc le quadruple objet de l'étude de la langue maternelle.

La rédaction ne constitue pas un exercice isolé, mais elle fait partie inséparablement de l'enseignement régulier de la langue maternelle. A l'aide des devoirs d'invention, on habitue les élèves à trouver les mots qui expriment des idées à leur portée. C'est ici le temps de cultiver chez les enfants les facultés qui se rapportent à l'association des idées à l'abstraction et à la généralisation. La formation des familles de mots, les contraires, les synonymes et les homonymes, voilà autant d'exercices qui concourent à la formation générale du vocabulaire. Lorsqu'on aura éveillé dans l'esprit de l'enfant un grand nombre d'idées propres au milieu où il vit et qu'il sait rendre chacune de ces idées par un mot convenable, c'est le temps d'aborder la *proposition* : de l'idée au jugement le passage est facile. De la proposition on arrive vite à la phrase, puis à la rédaction proprement dite.

Les exercices qui conduisent à la rédaction sont variés. D'abord, on exige peu de l'élève : par exemple, faire entrer dans une phrase dont on a omis un mot le terme convenable ; ajouter aux noms contenus dans la lecture, la dictée ou la copie des adjectifs convenables ; un verbe est donné, lui adjoindre